

CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 15 juin 2021

Objet : modification des conventions types d'adhésion au service social du travail à la mission Remplacement fixant les modalités de son remboursement

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 15 juin deux mil vingt et un à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 8 juin 2021, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Jacqueline BELHOMME, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Pierre-Olivier CAREL, Madame Marie CHAVANON, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Etienne FILLOL (suppléant de Monsieur Luc CARVOUNAS), Monsieur Bernard FOISY, Madame Françoise KERN, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Aurore THIROUX

Avaient donné procuration : Monsieur Belaïde BEDREDDINE à Mme Françoise KERN, Monsieur Jean-Luc CADEDDU à Monsieur Anthony MANGIN, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Madame Rahnia HAMA à Monsieur Philippe LAURENT

Etaient absents et excusés : Madame Nadège AZZAZ, Madame Jeanne BECART, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN, Madame Julie FOURNIER, Madame Lamya KIROUANI, Monsieur Laurent LAFON, Madame Séverine MAROUN, Monsieur Frédéric MOLOSSI, Monsieur Igor SEMO

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL, directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Laurent SALLET, directeur de l'administration et des finances, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : modification des conventions types d'adhésion au service social du travail

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 25, 3^{ème} alinéa autorisant les Centres de Gestion à gérer des services sociaux en faveur des agents des collectivités et établissements qui le demandent,

Vu la délibération n°2012-71 du 19 novembre 2012 portant création d'une convention type relative à la mise à disposition d'une conseillère en économie sociale et familiale,

Vu la délibération n°2020.34 du 22 septembre 2020 portant modification de la convention-type d'adhésion au service social du travail,

Considérant la nécessité de modifier les termes de la convention type d'adhésion au service social du travail, de la convention type relative à la mise à disposition d'une conseillère en économie sociale et familiale et de la convention type relative à la mission ponctuelle, notamment les éléments portant sur la participation financière des collectivités, afin de tenir compte des revalorisations tarifaires ultérieures votées par le Conseil d'administration sans avoir à modifier la convention chaque année,

Considérant la nécessité d'homogénéiser l'ensemble des conventions du service social sur la partie facturation,



Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

:

Article 1^{er} : DECIDE d'adopter les termes de la convention type d'adhésion au service social du travail, de la convention type relative à la mise à disposition d'une conseillère en économie sociale et familiale et de la convention type relative à la mission ponctuelle.

Article 2 : PRECISE que la délibération n° 2020.34 du 22 septembre 2020 est abrogée.

Le Président,



Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne